



**Formulaire de pré-engagement
MAEC campagne 2021**

Nom du PAEC :
Nom / Prénom de l'exploitant :
Nom de l'exploitation :
Statut de l'exploitation :
Nombre d'associés (si GAEC) :
Numéro Pacage :

Le présent formulaire pourra être ré-utilisé par l'exploitant pour justifier de son pré-engagement pour la campagne 2022.

Tableau 1 : prévisions d'engagement pour les campagnes 2021 et 2022 des surfaces engagées précédemment et arrivant à échéances

<u>Numéro d'îlot / Parcelles</u>	<u>Nom et code de la mesure initiale</u>	<u>Année de l'engagement initial arrivant à échéance</u>	<u>Surface reconduite</u>
	Préciser si changement de mesure		

Suite sur annexe

Tableau 2 : prévisions d'engagement pour les campagnes 2021 et 2022 des nouvelles parcelles à engager

Communes	Parcelles / îlot	Nom de la mesure	Code de la mesure	Surface (ha, mètres, nombre d'éléments)	Commentaires

Suite sur annexe

Je soussigné (Nom / Prénom).....
prévois d'engager l'ensemble des éléments mentionnés dans les tableaux ci-dessus.

NB : pour les exploitants ayant des engagements arrivant à échéance, la reconduction des surfaces précédemment engagées (tableau 1) sera financée en priorité par rapport à l'engagement de surfaces nouvelles (tableau 2).

Ci-dessous, à remplir par l'opérateur pour les mesures nécessitant un diagnostic d'exploitation :

Je soussigné (*Nom / Prénom*), certifie que l'exploitation a fait l'objet d'un accompagnement pour localiser les parcelles à engager.

Les parcelles mentionnées dans les tableaux 1 et 2 pour un pré-engagement dans les mesures (*codes mesures*)répondent aux enjeux environnementaux du territoire. Pour les mesures le nécessitant, un diagnostic doit être réalisé sur l'exploitation en complément de ce pré-engagement.

Fait le, à

Signature de l'opérateur

Signature de l'exploitant

L'original de ce document est à transmettre à la DDT avant le 7 mai 2021
Une copie doit être adressée par voie électronique au Conseil Régional et à la DRAAF aux
adresses :

feader-isis@cr-bourgogne.fr
srea.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr